

ÉDITION 2026

**DOSSIER DE CANDIDATURE
VILLES ET VILLAGES FLEURIS
4^e FLEUR**

MONTFORT-SUR-MEU



ÉDITO



Montfort-sur-Meu est une ville où le patrimoine et le vivant ne s'opposent pas : ils se renforcent.

Fière de son héritage, notre commune construit chaque jour une ville plus verte, plus durable et plus agréable à vivre. Depuis plusieurs années, nous transformons nos espaces publics pour replacer la nature au cœur de la ville, avec une

conviction simple : une ville accueillante est d'abord une ville qui respecte le vivant.

Notre candidature à la 4^e fleur du label « Villes et Villages Fleuris » porte cette ambition collective : faire de Montfort-sur-Meu une référence en matière de cadre de vie, de transition écologique et de bien-être.

Cette ambition repose sur l'engagement quotidien des élus, des services municipaux, des associations, des écoles et des habitants. Je souhaite également saluer tout particulièrement le travail remarquable des agents de l'équipe des espaces verts, dont l'investissement, le savoir-faire et l'attention portée à notre cadre de vie contribuent chaque jour à faire de Montfort-sur-Meu une ville accueillante, fleurie et vivante.

À Montfort-sur-Meu, la nature est bien plus qu'un décor : elle guide notre manière de penser et de construire la ville de demain.

Obtenir la 4^e fleur serait une reconnaissance du travail accompli et un levier pour aller encore plus loin : développer une véritable trame verte à l'échelle de la commune, renforcer les îlots de fraîcheur, végétaliser les

écoles et les espaces publics, préserver durablement nos rivières et faire de chaque quartier un lieu où la nature améliore concrètement le quotidien des habitants.

Delphine David, Maire de Montfort-sur-Meu

Les élu.e.s engagé.e.s pour les espaces verts :

Delphine DAVID, Maire

Arnaud FRIN, 3^e adjoint en charge de la Transition écologique, des Mobilités et du Cadre de vie.

Éric NÉDÉLEC, Conseiller municipal délégué à la préservation des ressources et aux transports.

Jérôme GUÉRIN, Conseiller municipal délégué à la voirie et à la propreté urbaine.

Pascale MARTIN, 6^e adjointe en charge de la Communication, de la Démocratie Participative et des Quartiers.

Julia VERGER, Conseillère Municipale déléguée au conseil des jeunes et aux réseaux sociaux.



De gauche à droite : Julia Verger, Pascale Martin et Éric Nédelec

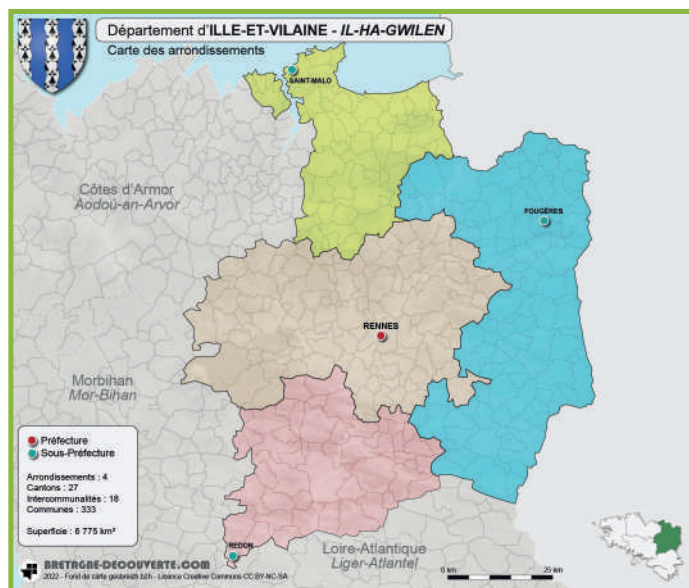
SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE	p. 3-7
LE PROJET MUNICIPAL	p. 8-9
GESTION DURABLE DU PATRIMOINE VÉGÉTAL	p. 10-17
ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	p. 18-22
AU CŒUR DES ESPACES PUBLICS	p. 23-25
ANALYSE PAR ESPACE	p. 26-27

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

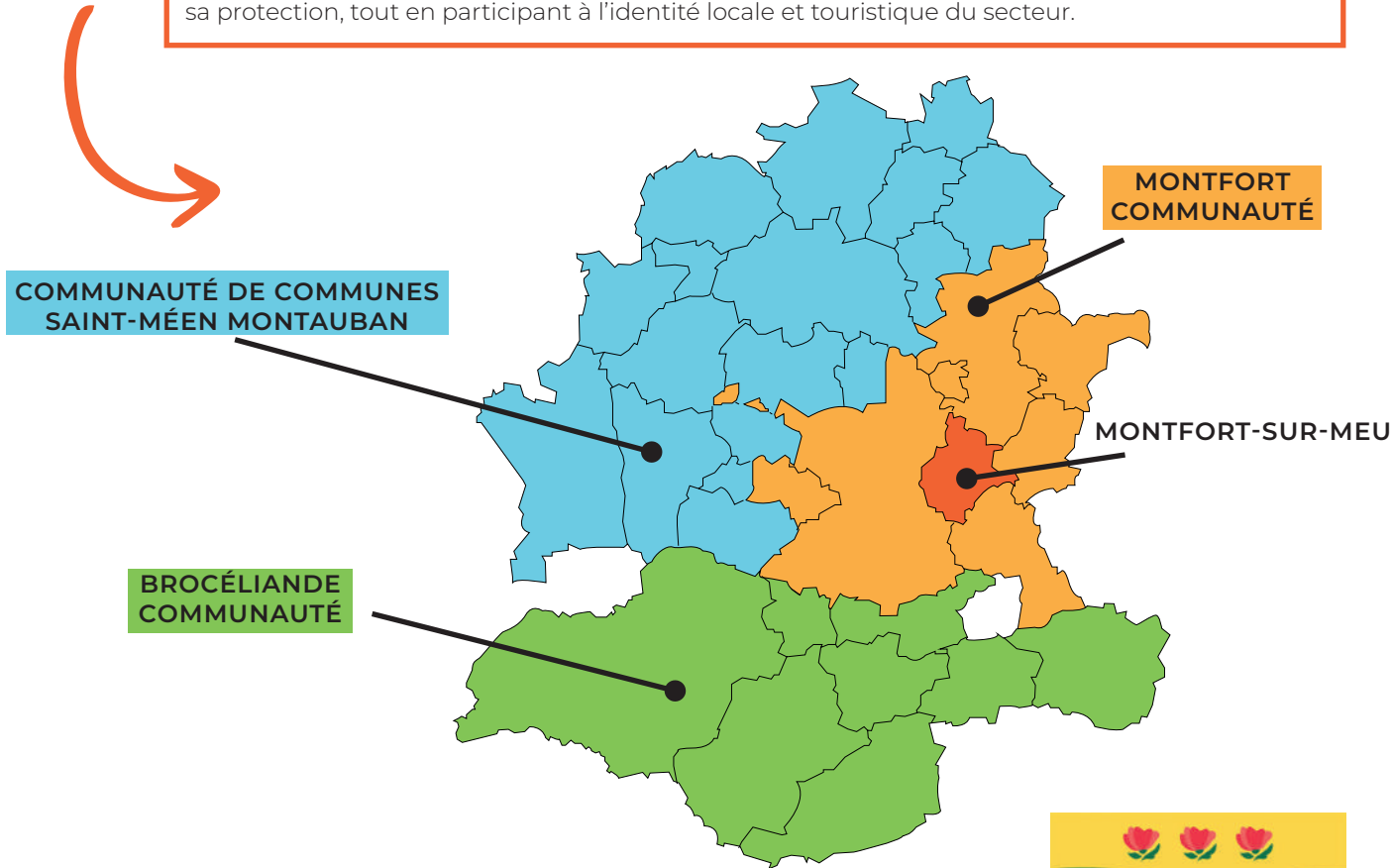


Le département d'Ille-et-Vilaine est l'un des quatre départements de la région Bretagne. Il est situé dans l'est de la région Bretagne et fait partie de la Haute-Bretagne. Rennes est le chef-lieu de département et préfecture de la région Bretagne. Le département compte 333 communes. Il est limitrophe des départements de la Manche, de la Mayenne, du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique, du Morbihan et des Côtes-d'Armor, et il est baigné par la Manche.



La ville de Montfort-sur-Meu fait partie de Montfort Communauté, où plusieurs communes coopèrent pour gérer les services du quotidien et aménager le territoire ensemble. Grâce à cela, elles peuvent mener des projets communs plus facilement, notamment autour du cadre de vie.

Elle appartient aussi au Pays de Brocéliande, connu pour ses paysages de forêts, de vallées et de rivières. Cette appartenance met en valeur l'environnement naturel de la commune et encourage sa protection, tout en participant à l'identité locale et touristique du secteur.



HISTORIQUE ET PATRIMOINE

Située à l'ouest de l'Ille-et-Vilaine, dans le bassin rennais, Montfort-sur-Meu fait partie du pays de Brocéliande et en constitue un des pôles historiques.

Le site de Montfort est occupé dès l'Antiquité et pendant la période gallo-romaine. Des traces de peuplement à ces périodes sont encore visibles : mégalithes en forêt de Montfort, voie romaine sur les hauteurs de la ville. Cette voie, franchissant le Meu, était la porte d'entrée vers la Bretagne intérieure.

Cette occupation précoce est due à une situation géographique idéale : confluence de deux rivières (le Meu et le Garun), lisière de la forêt de Brocéliande, autant d'éléments qui constituent des moyens de défense et de développement des ressources favorables à l'installation d'une ville.

À partir du 11^e siècle, le nom de Montfort apparaît dans les textes : son fondateur est Raoul de Gaël-Montfort, anglo-breton proche de Guillaume Le Conquérant. Un premier donjon est installé sur les buttes de schiste de la ville et favorise le développement de la cité. La famille de Montfort le réédifie au cours des siècles et la ville est entièrement fortifiée au 14^e. Elle devient le siège d'une puissante seigneurie englobant le massif de Brocéliande, elle favorise l'implantation d'établissements monastiques (abbaye Saint-Jacques en limite de la commune).



Après le rattachement de la Bretagne à la France, la ville garde son statut de ville seigneuriale, puis royale. Après la Révolution, la cité devient une Sous-préfecture et la ville se développe vers l'est. Au 19^e, elle se modernise avec la construction d'une gare, de nouvelles halles, d'une église centrale... Les carrières de Pierre de Montfort, dans la forêt de la ville, donnent sa couleur pourpre à l'architecture locale. Les bombardements de 1944 provoqueront une nouvelle modernisation de la zone commerçante après les années 50.

La qualité architecturale des bâtiments publics et privés (de toutes époques, du 12^e au 21^e siècle) frappe les visiteurs. Au cours des 20 dernières années, de gros programmes de réhabilitation ou de restauration ont été menés sur certains bâtiments publics (restauration de l'église dans les années 2010, aménagement du boulevard-mail Renée Maurel face à la mairie, transformation de l'ancien tribunal en médiathèque dans les années 2015, restauration de la salle de spectacle l'Avant-Scène récemment, travaux de restauration de la tour du Papegaut actuellement, pour en faire un site d'art et d'histoire).



La labellisation Petite Cité de Caractère depuis 2020 renforce cette mise en valeur et permet un accompagnement financier des particuliers qui souhaitent valoriser leur patrimoine. La définition d'un périmètre de Site Patrimonial Remarquable est en cours.



TOUR DU PAPEGAUT

La Tour du Papegaut est une ancienne tour médiévale située au cœur de Montfort-sur-Meu. Vestige des fortifications de la ville, elle rappelle l'histoire défensive et le passé seigneurial de la commune. Aujourd'hui, elle fait partie des principaux symboles du patrimoine local.

ÉTANG DE LA CANE

Créé au départ pour défendre le donjon de la ville, cet étang a été asséché en 1760 suite à des inondations. Son emplacement, espace de respiration dans l'urbanisation, est aménagé en zone de détente et de cheminement depuis les années 2010.

MÉDIATHÈQUE LAGIRAFE

À sa fermeture en 2010, le tribunal est transformé par la commune en médiathèque. Pour inviter les visiteurs à passer le fronton, la girafe, grande nature, devenue l'emblème de la médiathèque, jette un oeil curieux sur l'architecture du bâtiment.

ABBAYE ST-JACQUES

Fondée au Moyen Âge pour accueillir une communauté religieuse et les pèlerins de passage, l'Abbaye Saint-Jacques a été transformée après la Révolution puis intégrée à la ville. Aujourd'hui, le site participe au patrimoine local et accueille différents usages culturels et publics.

RN12
SAINT- BRIEUC >
RENNES



MÉDIATHÈQUE LAGIRAFE



L'ÉGLISE
SAINT-LOUIS-MARIE
GRIGNION



TOUR DU PAPEGAUT



ÉTANG DE LA CANE



BREST >
RENNES



ABBAYE ST-JACQUES

LE MEU

LE GARUN

MONTFORT-
SUR-MEU

BOIS DE
LA HARELLE

FORÊT ST LAZARE

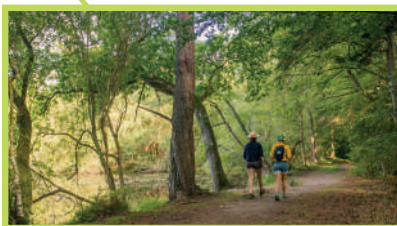
RENNES
22 KM

LES CHIFFRES CLÉS

- 6 952 habitants
- 14 km²
- Situé à l'ouest de Rennes
- 1 gare SNCF
- 127 associations
- 106 commerces
- 3 écoles élémentaires /
2 collèges / 1 lycée / 1 IME /
1 centre de formation
agricole
- 1 médiathèque du Réseau
Avéla
- 1 Cinéma associatif
- 2 Salles de spectacle

RN24

LORIENT >
RENNES



FORÊTS DE MONTFORT



UNE VILLE ACTIVE ET DYNAMIQUE



LE DYNAMISME À TAILLE HUMAINE

Montfort-sur-Meu est une ville intermédiaire : plus animée qu'un village, mais plus calme qu'une grande ville. Elle offre un bon équilibre entre urbanité et nature. La population est relativement stable, avec une légère croissance.

Aujourd'hui, la ville développe ses entreprises, commerces et ses activités tertiaires, dans la périphérie de la métropole rennaise, tout en valorisant ses atouts de Petite Cité de Caractère.

+ 100
commerces de
proximité

2 marchés
hebdomadaires

+ 125
associations
actives



UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET NATUREL



2 PARC MUNICIPAL



PARCS ET VERGER

La commune est traversée par la rivière du Meu et du Garun et entourée de paysages verdoyants. Ses atouts majeurs, de nombreux sentiers de randonnée, balades et activités nature. Au travers ses espaces verts, 2 parcs municipaux et son verger participatif, Montfort-sur-Meu offre un environnement calme et peu pollué à ses habitants et ses visiteurs.



41 HECTARES DE FORÊT COMMUNALE

1 VERGER COMMUNAL



CHIFFRES CLÉS

Espaces verts Centre-ville / **2,8 ha.**
Espace vert Détente / **19,1 ha.**
Espace Champêtre / **19,5 ha.**
Espace Naturel / **1,75 ha.**
Bois de la Harelle / **8 ha.**
Forêt St Lazare / **33 ha.**
TOTAL : 84,15 ha.

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ACTIVE ET CONCRÈTE

Au fil des années la municipalité a fait évoluer sa gestion des espaces verts et du cadre de vie vers un modèle plus durable, avec une orientation qui ne se limite pas à des intentions générales : la commune met l'accent sur des actions mesurables et structurées.

La commune porte une vision politique qui place la transition écologique au cœur de son action, de manière concrète et ancrée dans le quotidien. Elle cherche à concilier protection de l'environnement et qualité de vie, en intégrant systématiquement les enjeux écologiques dans ses décisions et ses investissements.

Cette vision se traduit par une volonté de préserver et valoriser les espaces naturels, de renforcer la biodiversité et de structurer le territoire autour d'un maillage écologique cohérent. Elle s'inscrit aussi dans une logique d'adaptation au changement climatique, avec des aménagements visant à rafraîchir la ville, mieux gérer les ressources et anticiper les risques.

Par ailleurs, la commune défend un cadre de vie apaisé et accessible, en favorisant les mobilités douces, un urbanisme maîtrisé et des espaces publics conviviaux. Enfin, elle affirme une approche participative, en associant les habitants aux enjeux environnementaux et en développant une culture locale de l'écologie, à la fois pédagogique et collective.

EN RÉSUMÉ



Écologie locale pragmatique
(actions concrètes,
mesurables)



**Protection et valorisation
des espaces verts**



**Amélioration du cadre
de vie au quotidien**



**Adaptation au
changement
climatique**



**Participation
citoyenne forte**



Un objectif : l'obtention de la 4^e fleur

Obtenir la 4^e fleur, c'est avant tout une fierté collective pour notre commune. C'est la reconnaissance d'un travail mené avec constance, mais aussi avec passion, pour faire de notre cadre de vie un lieu agréable, vivant et respectueux de l'environnement.

Derrière les aménagements, les massifs, les arbres ou les espaces naturels, il y a des choix assumés : ceux de privilégier la biodiversité, de gérer nos ressources avec bon sens et de faire évoluer nos pratiques pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui. Ce label vient saluer cette volonté d'agir concrètement, à notre échelle.

Mais la 4^e fleur, ce sont aussi des visages : ceux des agents qui entretiennent, plantent, imaginent et prennent soin de la commune au quotidien, avec un vrai savoir-faire et beaucoup d'implication. Ce sont aussi les habitants, qui participent à leur manière à la qualité et à l'image de leur village.

Plus qu'un objectif, cette distinction est une étape dans un engagement qui nous tient à cœur : continuer à faire de notre commune un lieu accueillant, harmonieux et durable, où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain.

Dates obtention des fleurs :

1^{ère} Fleur : 2015
2^{ème} Fleur : 2018
3^{ème} Fleur : 2022



En 2025, la ville a reçu le prix VVF régional Vivaldi pour sa floraison pendant les quatre saisons.

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE

Comment les orientations politiques (biodiversité, sobriété, cadre de vie) sont-elles traduites concrètement dans les projets d'aménagement ?



« Chaque projet d'aménagement est pensé pour améliorer concrètement le quotidien des habitants. Préserver la nature, créer des espaces végétalisés et des îlots de fraîcheur, favoriser les déplacements doux ou encore mieux gérer les berges et l'eau : autant de projets retranscrits en actions. La commune privilégie aussi des aménagements durables et économes en énergie, tout en associant les habitants en amont pour concevoir des lieux agréables, accessibles et adaptés aux usages de chacun. »
Arnaud Frin, 3^e adjoint en charge de la transition écologique, des espaces verts et du cadre de vie

Comment s'organise concrètement la collaboration entre les élus et les responsables techniques ?



« Les élus et les services techniques (espaces verts, urbanisme, environnement) travaillent ensemble à l'élaboration d'un projet commun. Chaque service apporte son expertise : les élus fixent les orientations politiques et budgétaires, tandis que les techniciens fournissent les données techniques (plans, conseils, méthodes de gestion) et assurent la mise en œuvre. »
Éric Nédelec, conseiller municipal délégué à la préservation des ressources

Les choix d'aménagement (végétaux, matériaux, usages) sont-ils systématiquement validés par les équipes techniques ?

« Nous sommes systématiquement consultés via le responsable de service. Lors de la présentation des projets, les techniciens apportent leurs propositions et présentent aux élus différentes options, notamment à travers des photos de végétaux, des choix d'essences ou d'aménagements. Ces suggestions sont formulées en tenant compte du milieu, du contexte et de la situation géographique, afin de garantir la cohérence avec le projet global. »
Michel Guérin, Responsable Espaces verts et Propreté urbaine

18 AGENTS TECHNIQUES AU SERVICE DE LA VILLE

- Les services techniques de la Ville sont répartis en quatre équipes : le service Bâtiments, le service Voirie, le service Espaces Verts et le service Propreté Urbaine.
- **Élus et agents de la Ville se réunissent trois fois par an** pour faire le point sur les actions menées dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris : fleurissement, gestion différenciée et bien plus encore.
- Chaque année, tous nos agents municipaux de l'équipe Espaces Verts visitent une autre ville afin de partager leurs connaissances et de s'inspirer des bonnes pratiques. En 2023, les agents se sont rendus à Melesse et à le Rheu, en 2024 à Dinard, et en 2025 à Chateaugiron, des villes impliquées dans le label Villes et Villages Fleuris.

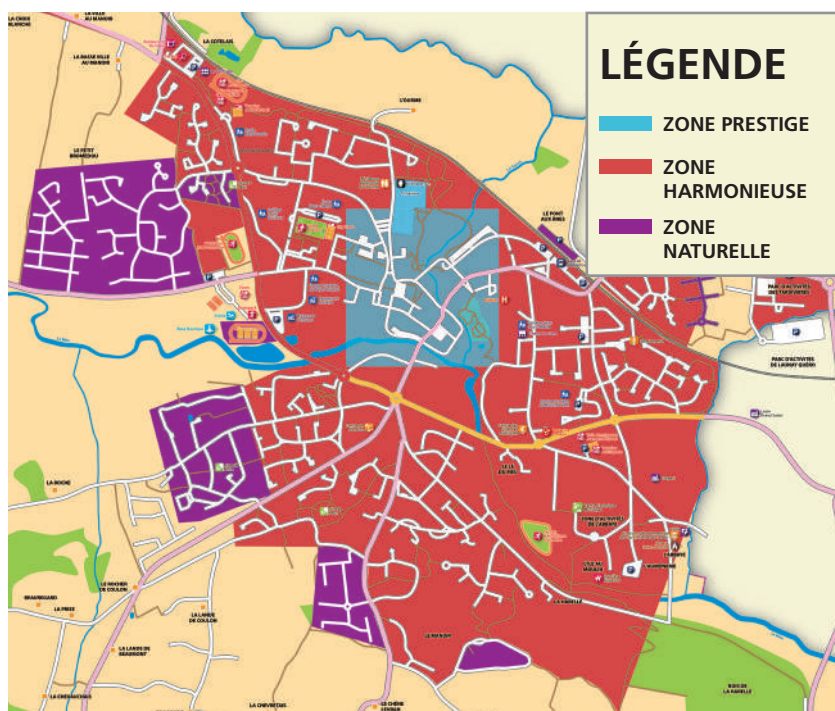


UNE VILLE PLUS VERTE

Depuis 2021, la Ville a engagé une démarche de gestion écologique de ses espaces verts. Chaque lieu est désormais entretenu en fonction de son usage, de sa fréquentation et de son environnement.

Dans les zones naturelles ou harmonieuses, les interventions sont volontairement plus espacées. Les abords des arbres ne sont plus tondus afin d'éviter d'abîmer les troncs et de favoriser la pollinisation ainsi que la repousse de la flore spontanée.

Certaines parcelles sont également confiées à l'éco-pâturage, et la fauche n'y est réalisée qu'une fois par an.



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

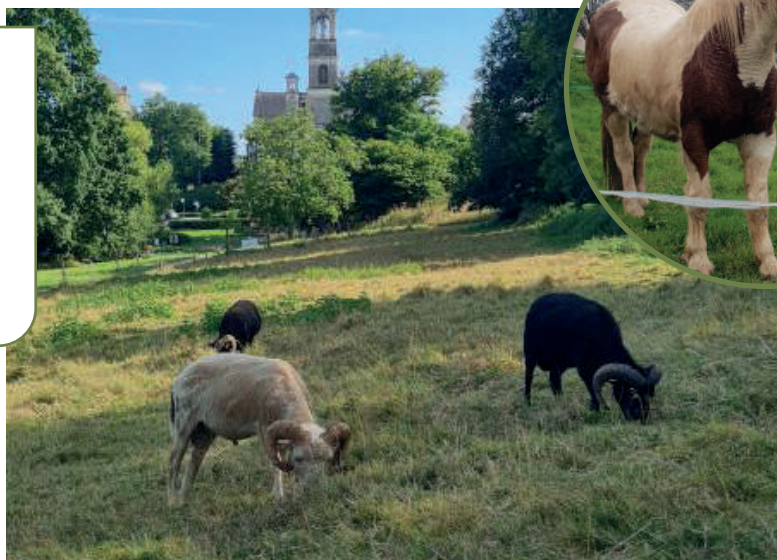
Carte de la gestion différenciée des espaces verts dans la Ville.

- Zone *prestige* : entretien régulier du centre-ville.
- Zone *harmonieuse* : entretien espacé dans le temps.
- Zone *naturelle* : espaces d'éco-pâturage et de fauche tardive.

ÉCO-PATURAGE

Dans les zones naturelles, la surface dédiée à l'éco-pâturage a doublé depuis 2023.

Trois chevaux sont désormais présents sur la parcelle du lieu-dit Le Clos Pétral, dans le cadre d'un éco-pâturage privé sous bail.



UNE VILLE PLUS VERTE



FAUCHE TARDIVE

Dans les 13 zones gérées en fauche tardive, des cheminements et les accès aux aires de jeux restent entretenus pour garantir la circulation des usagers. En limitant la fauche à une seule intervention par an, nous favorisons le retour d'un fleurissement naturel comme les pâquerettes ou les coquelicots.



Zone sans tonte au pied des arbres.

DES PRATIQUES ADAPTÉES

Depuis juin 2022, la Ville a été distinguée par la Région Bretagne avec le **prix "Zéro Phyto durable"**, une reconnaissance qui vient saluer cinq années d'engagement sans aucun recours aux produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire communal.

Cette distinction met en lumière une véritable transition écologique : en renonçant aux herbicides et autres produits chimiques, la Ville protège la qualité des sols, préserve

la biodiversité locale et contribue à la santé de tous — habitants comme agents municipaux.

Ce choix exigeant implique de repenser les méthodes d'entretien, de favoriser des pratiques alternatives et de laisser davantage de place au vivant. C'est un engagement sur le long terme, qui témoigne de la volonté municipale d'inscrire la gestion des espaces publics dans une démarche durable, responsable et exemplaire.



Balayeuse

Le service de la Propreté urbaine contribue pleinement à l'image de Montfort-sur-Meu. Ses agents travaillent en étroite collaboration avec ceux des espaces verts pour assurer un entretien respectueux de l'environnement : passage de la débroussailluse, nettoyage des rues à la balayeuse, désherbage mécanique des trottoirs et avaloirs, ainsi que le retrait des mousses.

LA RÉCUPÉRATION D'EAU

La Ville a renforcé la récupération des eaux de pluie, désormais utilisées au Centre Technique Municipal (CTM) et pour l'arrosage de la serre municipale.

Plusieurs récupérateurs, dont quatre au cimetière, contribuent à une gestion durable de l'eau. Ces actions permettent de préserver la ressource en eau potable : l'eau du réseau public n'est plus utilisée pour l'arrosage des espaces verts ni pour le nettoyage de la voirie (balayeuse).



La serre municipale



LE BROYAGE

Après les fêtes, les habitants sont invités à déposer leur sapin de Noël afin qu'il soit broyé plutôt que jeté. Les copeaux obtenus sont ensuite redistribués gratuitement aux habitants ou réutilisés par les services techniques pour le paillage des massifs et des espaces verts.



L'ÉLAGAGE

La Ville a choisi de réduire la fréquence des élagages, une démarche qui s'inscrit pleinement dans une gestion plus respectueuse de la biodiversité. En limitant les interventions, les arbres conservent une structure plus naturelle, ce qui favorise leur bonne santé, réduit le stress lié aux tailles répétées et offre un habitat précieux pour de nombreuses espèces.

Un exemple concret : le tilleul situé place Mathurin-Dousseau, en centre-ville, bénéficie désormais d'un élagage très allégé, permettant au feuillage de se développer librement tout en préservant la sécurité et l'esthétique du site.





LA PERMÉABILITÉ

Pour renforcer la résilience de la Ville face aux épisodes de fortes pluies, le parking Pasteur et le parvis Renée-Maurel ont été entièrement rendus perméables.

Ce type d'aménagement permet à l'eau de s'infiltrer naturellement dans le sol plutôt que de ruisseler vers les réseaux, limitant ainsi les risques d'inondation et de saturation des canalisations.

En favorisant l'infiltration directe, ces surfaces perméables contribuent également à recharger les nappes phréatiques, à réduire les îlots de chaleur et à améliorer la qualité du cadre de vie.

UNE COMMUNE IMPLIQUÉE



LE PLAN GUIDE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

En 2023, la Ville a choisi de traduire son projet politique en un plan-guide de développement urbain, véritable feuille de route pour les années à venir.

Ce document fixe un cadre commun pour valoriser et protéger la nature, encourager l'émergence de nouvelles pratiques plus durables et renforcer la sensibilisation du public grâce à des actions pédagogiques.

Ce guide d'aménagement constitue un outil essentiel pour accompagner une urbanisation plus harmonieuse, respectueuse de l'environnement et tournée vers la transition écologique.



Le plan-Guide de développement urbain est disponible en intégralité sur notre site internet en scannant ce QR Code.

LA MOBILITÉ

Pour accompagner sa transition écologique, la Ville a investi dans deux vélos électriques et un véhicule électrique destinés aux services municipaux.

Les vélos sont utilisés par les agents lors de leurs déplacements professionnels.

Cette solution douce permet de réduire l'usage des véhicules motorisés, de limiter les émissions de CO₂ et de favoriser une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

En complément, le véhicule électrique renforce la flotte municipale en offrant une alternative propre pour les trajets nécessitant un transport de matériel.



UN PATRIMOINE ARBORÉ



LE VERGER COMMUNAL

Un verger communal a été créé en 2021 à Montfort-sur-Meu afin d'offrir aux familles un espace ouvert dédié au partage et à la transmission des savoir-faire autour de la taille et de la greffe.

Ce projet participatif, coordonné par le service des Espaces verts, a débuté par la plantation de 26 arbres fruitiers, réalisée avec la participation active des écoles de la commune.

Au-delà de son aspect pédagogique, ce verger contribue à enrichir la biodiversité locale, à sensibiliser petits et grands à la nature et à créer un lieu convivial où chacun peut observer, apprendre et s'approprier des pratiques horticoles durables.

LE PRÉSERVATION DES ESPÈCES

La préservation des espèces anciennes se poursuit grâce à la plantation de nouveaux cormiers, un arbre patrimonial aujourd'hui rare mais essentiel à la biodiversité locale.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Ville de protéger les variétés arboricoles traditionnelles et de maintenir une diversité génétique précieuse pour les écosystèmes.

Ces plantations sont réalisées avec la participation des jeunes, qui sont associés au projet afin de les sensibiliser à la richesse du patrimoine naturel et à l'importance de sa transmission.



LES BOSQUETS

Dans plusieurs quartiers, la Ville a implanté des bosquets composés de 10 à 15 arbres, créant ainsi de véritables îlots de verdure au cœur des espaces urbains.

Pour accompagner ces aménagements, des panneaux d'information ont été installés afin d'expliquer le rôle écologique de ces bosquets, les essences choisies et les bénéfices qu'ils apportent à l'environnement.

Cette démarche permet de sensibiliser les habitants à la place du végétal en ville et de valoriser les actions menées en faveur d'un urbanisme plus durable.

LA RÉALISATION DES PLANTATIONS



LE SQUARE DE LA GARE

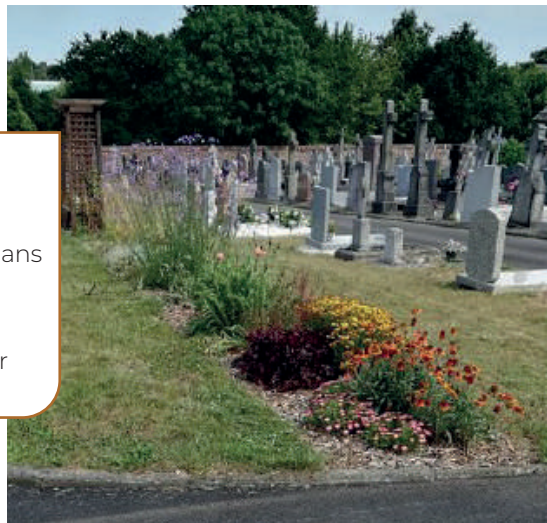
Le parking du square de la Gare a fait l'objet de travaux d'amélioration intégrant l'introduction de plantes vivaces.

Ces aménagements permettent de végétaliser un espace auparavant très minéral, d'apporter davantage de fraîcheur et de renforcer la présence du végétal en cœur de ville.

LES VIVACES AU CIMETIÈRE

Au cimetière, la plate-bande a été entièrement réaménagée avec des plantes vivaces, apportant davantage de végétation durable dans cet espace de recueillement.

Ces plantations, choisies pour leur résistance et leur capacité à revenir chaque année, permettent de réduire l'entretien, de limiter l'arrosage et de favoriser la présence d'insectes pollinisateurs.



LES MASSIFS

Les massifs de la Ville évoluent vers un fleurissement plus durable, avec une diminution progressive des plantes annuelles au profit de plantes vivaces.

Ces végétaux, qui reviennent naturellement d'une année sur l'autre, permettent de réduire l'arrosage, de limiter les remplacements saisonniers et de créer des massifs plus stables et plus résilients face aux aléas climatiques.



Plantes bisannuelles dans le parc du Pré-Thabor.



Massif planté d'arbuste, de vivaces et de bisannuelles.

UNE VILLE FLEURIE

LES FLEURS

Les boulevards de la Ville sont désormais largement végétalisés, offrant un fleurissement généreux qui favorise pleinement la pollinisation.

Ces aménagements créent un véritable corridor écologique permettant d'accueillir abeilles, papillons et autres insectes utiles.

Ce choix contribue à une ville plus vivante, plus colorée et plus respectueuse du cycle naturel du vivant.



Fleurissement printanier avec des bulbes en entrée de ville



LES ROSIERS

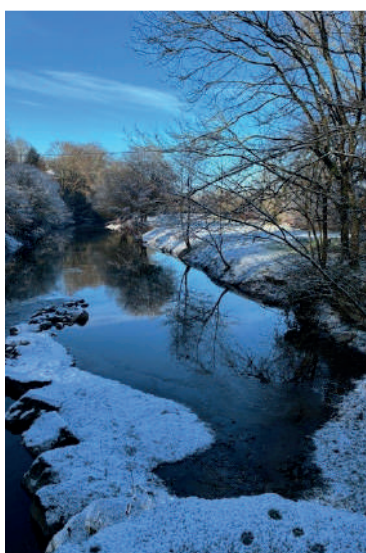
Des rosiers "Ville de Montfort" ont été plantés afin d'embellir l'espace public et d'apporter une touche florale emblématique des aménagements urbains.

Ces variétés, choisies pour leur esthétique et leur résistance, contribuent à renforcer l'identité paysagère de la commune tout en offrant un fleurissement durable et harmonieux dans les lieux de passage tel que le Parc Municipal du Pré-Thabor





AU FIL DES SAISONS



LA COMMUNICATION



La ville de Montfort-sur-Meu a créé son label pour valoriser les événements organisés autour de la nature et du développement durable. Ce label permet d'identifier facilement les manifestations qui mettent en avant la protection de l'environnement, la biodiversité et les actions écologiques locales.

À travers cette initiative, la commune montre son engagement en faveur de l'environnement. Les événements labellisés peuvent proposer des animations, des ateliers, ou encore des activités de sensibilisation destinées à faire découvrir la nature et à encourager des comportements plus responsables.

La gestion écologique des espaces verts
Publié le 28 juillet 2025

DOCUMENTS ASSOCIÉS

- Zone3-Prestige (874,14 Ko, pdf)
- Zone2-Harmonie (2,82 Mo, pdf)
- Zone3-Naturelle (1,06 Mo, pdf)

Les principes de gestion écologique des espaces verts

3 objectifs ont été définis comme prioritaires :

1. Maintenir un cadre de vie agréable pour les Montfortais-es.
2. Favoriser la biodiversité locale. Protéger les sols et l'environnement.
3. Ne pas augmenter la pénibilité d'entretien des espaces communaux.

À partir de ces objectifs, trois niveaux d'interventions ont été ensuite identifiés : Prestige, Harmonieuse et Naturelle, et l'ensemble de la commune a été cartographié. Le nouveau mode de gestion a été alors adopté en janvier 2022.

La gestion écologique des espaces verts de la Ville est définie sur 3 axes :

- La zone Prestige : plus axée sur le centre-ville avec une exigence plus importante : une tonte, entretien des gazons une fois par semaine ; entretien des massifs de mars à octobre avec 4 à 5 passages par an ; ramassage des feuilles régulièrement ; gestion des 80

LES ACTUALITÉS DE MONTFORT-SUR-MEU
LE BIM N°177
AVRIL 2026

ACTUALITÉS

54 jours d'été 2026
Après 120 jours de vacances, le printemps est enfin arrivé ! Pour profiter pleinement de ces 54 jours d'été, nous vous proposons de découvrir nos actualités et nos événements.

Le mardi 28 avril
Le mardi 28 avril, nous vous invitons à découvrir nos actualités et nos événements.

Le Prix Jules des Arts Plastiques 2026 est lancé !
Le Prix Jules des Arts Plastiques 2026 est lancé ! Le jury des Dispositifs artistiques de la Ville de Montfort-sur-Meu a sélectionné les artistes participants.

Des ateliers de jardinage
Des ateliers de jardinage sont organisés pour les habitants de la ville.

Le mardi 28 avril
Le mardi 28 avril, nous vous invitons à découvrir nos actualités et nos événements.

MONTFORT MAG
MAGAZINE DE LA VILLE DE MONTFORT-SUR-MEU - N°37 - JANVIER 2024

DOSSIER P.13-15
PRÉSERVONS NOS FORÊTS
Érosion, dépôt d'objets... le bois de la Harelle en danger !

MONTFORT-SUR-MEU FÊTE LA NATURE LE 24 MAI PROCHAIN !

Ateliers, balades, animations... Venez célébrer la nature !

Pour la 5^{ème} année consécutive rendez-vous pour une journée festive et de rencontre, c'est l'occasion de découvrir la nature de la Ville autrement et de se sensibiliser à sa préservation.

Rendez-vous à l'Étang de la Cane de 12h à 18h autour d'ateliers, d'expositions, jeux... !

UN AVANT-GOÛT DU PROGRAMME :

EN AMONT

- Des animations sur le thème de la nature tout au long de la semaine à la médiathèque (exposition, concert).
- Vendredi 23 mai à 20h à l'Étang-Scène, spectacle « Every Day in June » : un voyage immersif dans l'imagerie d'un musicien : celui de Jordan Philippe.
- À partir de 10h de la nature et des spectacles, il n'est pas trop tard pour aller profiter de la nature.

LE JOUR

- Balade en kayak sur le Garun.
- Balade en poney à destination des enfants dans le Parc de l'Étang de la Cane.
- Balades pédestres et à vélos à la découverte des espaces naturels de la Ville.
- Grimp'Arbre.
- Ateliers de découverte de la nature : vertus médicinales, plantes méconnues...
- Ateliers permettant de découvrir le lien entre sport, nature et santé : yoga, marche nordique, sophrologie...
- Ciné-débat à 20h30 au cinéma La Cane (film : dinette contre anxiété/jeux).

MAIS AUSSI D'AUTRES SURPRISES À VENIR

Programme complet disponible prochainement sur le site de la Ville ou en scannant ce QR code :

LES RANDONNÉES DE LA CANE

SAMEDI 1^{ER} JUIN À PARTIR DE 13H

DIMANCHE 2 JUIN À PARTIR DE 8H

L'AUMONERIE DE L'ABBAYE

+ d'infos : <https://www.crm35160.fr>

COMMUNICATION

Les supports de communication de la Ville — Montfort Mag, BIM, site internet, panneaux lumineux d'informations, flyers et réseaux sociaux — diffusent régulièrement des contenus dédiés à la protection de l'environnement, à la préservation des espaces naturels et aux écogestes du quotidien.

À travers ces informations, la commune souhaite accompagner et encourager les habitants dans l'adoption de pratiques plus responsables, afin de préserver durablement le cadre de vie partagé.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSMISSION



SENSIBILISER LES PLUS JEUNES

À la restauration scolaire, les enfants sont invités à découvrir et déguster des produits locaux et issus de l'agriculture biologique, afin de mieux comprendre l'importance d'une alimentation de qualité, respectueuse des saisons et des producteurs du territoire. Ils sont également encouragés à respecter les quantités choisies, un apprentissage essentiel pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Enfin, un travail régulier est mené autour du tri des déchets, pour leur permettre d'adopter les bons réflexes dès le plus jeune âge.

Cette sensibilisation se poursuit, grâce à de nombreuses sorties et activités scolaires et périscolaires. Les enfants participent ainsi à des ateliers dédiés à la préservation de l'environnement, à la découverte de la faune et de la flore locales, ou encore à des opérations de ramassage des déchets dans la nature.

Ces expériences, à la fois ludiques et pédagogiques, contribuent à former des citoyens attentifs à leur environnement, conscients des enjeux écologiques et capables d'agir, à leur échelle, pour un avenir plus durable.



LES ESPACES SANS TABAC

Dans une démarche de santé publique et de protection du cadre de vie, la commune a installé des panneaux "Espaces sans tabac" dans plusieurs lieux fréquentés par les familles.

Ces zones — parcs, abords d'écoles, aires de jeux ou espaces de loisirs — deviennent ainsi des environnements plus sains, où chacun peut profiter pleinement sans exposition au tabagisme passif.

L'ANIMATION DE LA COMMUNE

LES KITS DE PLANTATION

En 2024 et 2025, la Ville a distribué 500 kits de plantation composés de sachets de graines et de flyers explicatifs invitant les habitants à semer coquelicots et marguerites devant leurs façades, le long des trottoirs ou au pied des arbres.

Cette initiative vise à favoriser la biodiversité, à embellir l'espace public et à encourager chacun à participer activement à la végétalisation de la commune.



LES OEUVRES DES T.A.P

Chaque année, les enfants participant aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) contribuent à la mise en valeur des massifs de la Ville en réalisant des objets décoratifs à partir de matériaux recyclés.

Cette démarche ludique et créative sensibilise les plus jeunes à la protection de l'environnement tout en leur permettant de participer concrètement à l'embellissement du cadre de vie.



JARDIN ASSOCIATIF

En 2024, la commune a signé une convention d'occupation de l'espace public avec l'association Céhapi afin de permettre la création d'un jardin partagé. Dans la continuité de cette démarche, un projet de compostage collectif a été lancé en 2025, toujours en partenariat avec la même association.



ANIMATIONS SUR LE MARCHÉ

Élus et agents municipaux animent régulièrement les marchés hebdomadaires en menant des actions de sensibilisation auprès des habitants. Au programme : distribution d'informations pour encourager le "manger local" et incitation au compostage, afin de promouvoir des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement.



L'ANIMATION DE LA COMMUNE

GUINGUETTE DU PRÉ-THABOR

Chaque année, une Guinguette gratuite et ouverte à tous s'installe pendant quinze jours au début du mois de juillet dans le parc municipal du Pré-Thabor, offrant un moment convivial et festif à l'ensemble des habitants.



FÊTE DE LA NATURE

Depuis 2021, la commune organise chaque année, au mois de mai, une Fête de la Nature qui réunit habitants, familles et associations autour de la découverte et de la protection de l'environnement. Cet événement, propose une grande variété d'animations : ateliers pédagogiques, balades naturalistes, rencontres avec des acteurs locaux engagés, expositions, jeux et activités pour les enfants.



AUTRES ANIMATIONS

Tout au long de l'année, la Ville veille à organiser ses animations au cœur des espaces naturels, dès que cela est possible. Parcs, jardins ou bords de rivière deviennent ainsi des lieux privilégiés pour accueillir ateliers, rencontres, spectacles ou moments conviviaux. Ces cadres verdoyants offrent un environnement propice à l'épanouissement de chacun, favorisant la détente, la découverte et le lien social.

UN ENVIRONNEMENT TOURISTIQUE

Animation au Lac de Trémelin (Iffendic)

AUX PORTES DE BROCÉLIANDE

Montfort-sur-Meu, ancienne cité médiévale labellisée Petite Cité de Caractère, est une halte incontournable pour qui aime flâner entre patrimoine, nature et légendes de Brocéliande.

La ville de Montfort propose des visites guidées pour les groupes sur réservation toute l'année et l'office de tourisme vous emmène découvrir la ville et son histoire à bord d'un canoë grâce à des visites insolites estivales ! Pour les familles, deux Trésors de Haute Bretagne se cachent à Montfort, téléchargez l'application gratuite pour les retrouver. Les sportifs y trouveront aussi leur compte avec les circuits de randonnée sur Montfort et sa forêt.



UN PROJET PARTICIPATIF

Dans le cadre de son budget participatif, la Ville a réalisé une piste bordurée en contrebas du bois de la Harelle. Ce nouvel aménagement, imaginé et choisi directement par les habitants, améliore l'accessibilité du site tout en sécurisant les déplacements des promeneurs, familles et usagers du secteur.



L'ÉTANG DE LA CANE À L'ÉTUDE

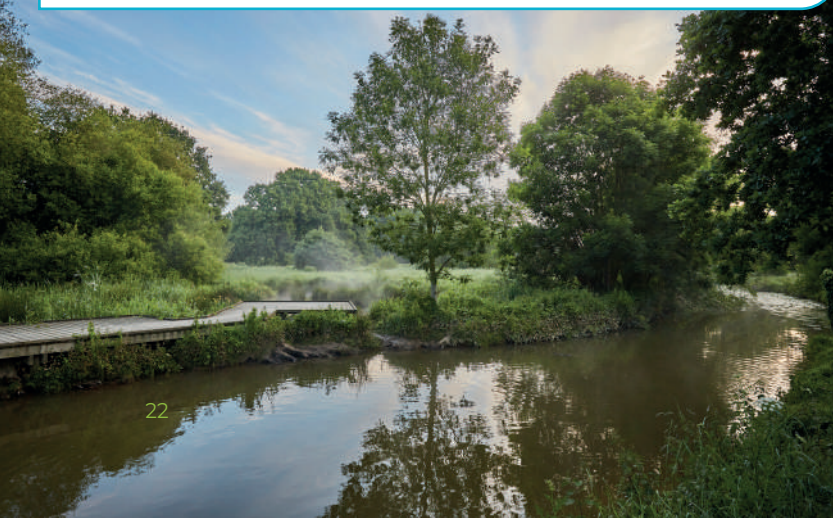
En 2025, le parc de l'Étang de la Cane sert de terrain d'étude pour un projet de recherche universitaire consacré à l'impact des inondations sur la végétation.

Le choix de ce site témoigne de l'attractivité de Montfort-sur-Meu en tant que "Ville végétale", mais aussi de la qualité et de la diversité de ses milieux naturels.

Cette collaboration scientifique permet d'observer, en conditions réelles, la manière dont les plantes réagissent aux variations du niveau d'eau, un enjeu majeur dans un contexte de changement climatique. Elle contribue également à mieux comprendre la résilience des écosystèmes locaux et à orienter, à terme, des pratiques de gestion plus adaptées.

L'AIRE DE BIVOUAC

La commune met à disposition des visiteurs une aire de bivouac accessible aux randonneurs et touristes de passage. Pensée pour offrir une halte simple et conviviale, elle permet de profiter d'un espace naturel dans le Parc Municipal du Pré-Thabor.



POUR NOS ENFANTS



Atelier découverte de la restauration scolaire

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant municipal met en avant les produits locaux et la gestion responsable de l'eau grâce au label Terres de Sources.

Dans cette dynamique, il propose également aux parents un atelier mensuel de découverte culinaire, au cours duquel ils peuvent apprendre à cuisiner le menu du jour préparé pour leurs enfants. Une manière conviviale de partager les bonnes pratiques alimentaires et de renforcer le lien entre familles et restauration scolaire.



Une farine locale et bio pour des desserts faits maison au restaurant scolaire.



CRÉATION D'UN SKATEPARK

Un skatepark a été créé fin 2024, avec des espaces verts attenants conçus et réalisés en régie, afin d'améliorer la qualité paysagère du site et son intégration dans l'environnement urbain.

Au-delà de l'aspect esthétique, cette intervention joue un rôle essentiel pour le confort des usagers et la préservation de la biodiversité.



TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

En 2023 et 2024, d'importants travaux ont été réalisés à l'école publique du Moulin-à-Vent afin de réduire l'empreinte carbone du bâtiment et d'en améliorer l'efficacité énergétique.

Ces interventions s'inscrivent dans une démarche globale de transition écologique menée par la commune, avec un double objectif : diminuer durablement la consommation d'énergie et offrir aux élèves comme au personnel un environnement plus confortable.

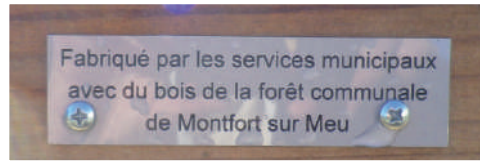


POUR NOS HABITANTS

FABRICATION MAISON

Les bancs installés dans la commune sont fabriqués directement par les agents municipaux, à partir de bois local.

Ce choix permet non seulement de valoriser une ressource issue du territoire, mais aussi de réduire l'empreinte carbone liée au transport et à la fabrication.



AU TRI !

La Ville a récemment renforcé ses actions en faveur du tri des déchets en installant deux bacs de tri dans les parcs municipaux, permettant aux usagers de mieux valoriser leurs déchets lors de leurs promenades.

Parallèlement, des poubelles de tri ont été déployées dans les bureaux des services municipaux afin d'encourager des pratiques plus responsables au quotidien.



CABANE À DON

La commune a installé une cabane à dons, un espace ouvert à tous où chacun peut déposer ou récupérer des objets encore en bon état.

Ce dispositif encourage le réemploi, réduit les déchets et favorise la solidarité entre habitants. En donnant une seconde vie aux objets du quotidien, la Ville s'inscrit dans une démarche écoresponsable et conviviale, au service du partage et de l'économie circulaire.



ARBRES REMARQUABLES

En 2023, la Ville a installé un panneau d'information ainsi que des plaques dédiées aux arbres remarquables dans le parc du Pré-Thabor. Ces supports permettent de mieux faire connaître la richesse arborée du site, de valoriser des spécimens d'exception et de sensibiliser les promeneurs à la préservation de ce patrimoine naturel.

POUR NOS HABITANTS

ESPACES DÉTENTE

La Ville a installé un kiosque ainsi que des tables de pique-nique couvertes, offrant aux habitants comme aux visiteurs de nouveaux espaces de détente et de convivialité.

Ces aménagements permettent de profiter du plein air en toute saison, que ce soit pour partager un repas, se retrouver en famille ou simplement faire une pause lors d'une balade.



LIBRE SERVICE

Les carrés potagers mis à disposition par la Ville offrent des récoltes en libre-service, accessibles à tous les habitants.

Cette initiative encourage le partage et permet également de redistribuer les surplus de fruits et légumes, évitant ainsi le gaspillage alimentaire.



ANIMATION PLANTATION

Les habitants ont pu participer à une animation dédiée à l'apprentissage de la taille des arbres fruitiers.

Au-delà de l'aspect pratique, ce moment convivial a offert l'occasion de mieux comprendre comment entretenir un verger, favoriser la fructification et préserver la santé des arbres. Une manière concrète de transmettre des savoir-faire et d'encourager la gestion durable des jardins.

LES ESPACES NATURELS

CAMPAGNE DE PRÉVENTION

Début 2024, une campagne de sensibilisation accompagnée d'un arrêté municipal a permis de mieux encadrer les usages du bois de la Harelle.

Ces actions ont été mises en place pour préserver cet espace naturel très fréquenté, dont l'équilibre écologique était fragilisé par des pratiques inadaptées.

La démarche vise à protéger la faune et la flore, à limiter les dégradations et à garantir la tranquillité du site pour l'ensemble des promeneurs. En rappelant les bons comportements à adopter et en fixant un cadre clair, la commune contribue à maintenir un environnement sain, sécurisé et agréable pour tous.



LE RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES

La commune a réaménagé les bords du Meu et du Garun en replantant de nouvelles ripisylves, des bandes végétalisées composées d'arbres, d'arbustes et de plantes adaptées aux milieux humides.

Ces aménagements permettent de stabiliser les berges, de réduire l'érosion et de filtrer naturellement les eaux de ruissellement, contribuant ainsi à préserver la qualité des cours d'eau.

En renforçant la présence du végétal, ces ripisylves jouent également un rôle majeur pour la biodiversité locale, en offrant des habitats variés à de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes et de petits mammifères.

Au-delà de leur intérêt écologique, elles améliorent aussi le cadre de vie en rendant les abords des rivières plus agréables, plus ombragés et plus résilients face aux épisodes de chaleur.



LES ESPACES URBAINS

CEINTURE VERTE

À l'été 2024, la Ville a finalisé l'aménagement de 10 km de ceinture verte, un itinéraire dédié aux déplacements doux et aux balades à pied ou à vélo.

Cette boucle paysagère crée désormais une véritable continuité entre les différents quartiers, facilitant les liaisons du quotidien tout en offrant un cadre de promenade agréable et sécurisé.

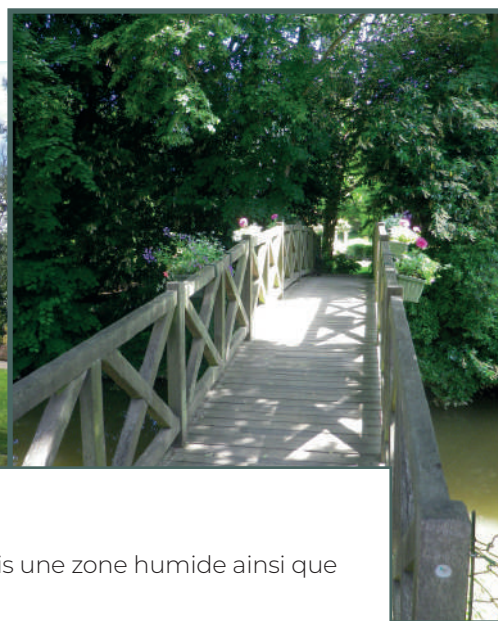


RÉAMÉNAGEMENT

Le rond-point situé à l'intersection du boulevard Carnot et de l'avenue de la Duchesse-Anne a été entièrement réaménagé, avec notamment la plantation d'un chêne-liège en son centre, offrant une nouvelle identité paysagère à ce carrefour structurant.



Zone humide du pré-Thabor



AGRANDISSEMENT DU PARC

Le parc municipal du Pré-Thabor a été agrandi, intégrant désormais une zone humide ainsi que l'emprise de l'ancien camping.

Cette extension permet d'enrichir le site avec de nouveaux milieux naturels, favorisant la biodiversité et offrant aux habitants un espace de promenade encore plus vaste et varié.

En reconnectant ces espaces entre eux, la Ville renforce la qualité paysagère du parc et confirme sa volonté de préserver et valoriser ses environnements naturels.



**VILLE DE
MONTFORT-SUR-MEU**

Bd Villebois Mareuil
BP 86219
35160 Montfort-sur-Meu
02 99 09 00 17

**SERVICES TECHNIQUES DE
MONTFORT-SUR-MEU**

Rue des Cordiers
35160 Montfort-sur-Meu
02 99 09 28 79

